MODÈLE 051 | DROITS D'AUTEUR ET EXPLOITATION | CONTRAT

Cession du droit **d'exposition**

Contrat par lequel l'auteur ou le propriétaire d'une œuvre autorise un organisateur à la présenter au public, pour des dates et un lieu définis.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Signé entre l'artiste, le collectionneur ou la galerie et l'organisateur d'une exposition, il encadre la mise à disposition de l'œuvre : lieu, durée, conditions de sécurité, assurance et mentions. Il ne transfère pas la propriété de l'œuvre et n'autorise aucune reproduction autre que celle prévue.

AVANT DE REMPLIR

- Fixez une date de restitution ferme et précisez qui supporte le retour de l'œuvre, y compris en cas de prolongation de l'exposition.
- Interdisez expressément toute modification de l'œuvre, tout changement de cadre ou toute nouvelle présentation sans votre accord.
- Vérifiez que l'assurance couvre l'œuvre à sa valeur déclarée, du départ de l'atelier jusqu'au retour.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

CESSION DU DROIT D'EXPOSITION

Le cédant (auteur ou propriétaire) : [Nom et prénom], demeurant à [Adresse]

Le cessionnaire (organisateur) : [Dénomination], représenté par [Nom et qualité]

Préambule

Le cessionnaire organise l'exposition « [Titre] » à [Lieu] et souhaite y présenter les œuvres du cédant.

1. **Œuvres exposées :** [Liste avec titre, technique, dimensions, valeur déclarée].
2. **Droit cédé :** présenter ces œuvres au public, dans le seul lieu et sur la seule période indiqués.
3. **Dates :** remise des œuvres le [Date] ; exposition du [Date] au [Date] ; restitution au plus tard le [Date].
4. **Frais :** transport, emballage et assurance sont pris en charge par [Cessionnaire / cédant].
5. **Sécurité et conservation :** le cessionnaire assure le gardiennage, la surveillance et des conditions de lumière et d'hygrométrie adaptées.
6. **Ventes éventuelles :** [Vente possible avec commission de …% au profit de la galerie / œuvres non destinées à la vente].
7. **Mention de l'auteur :** nom, titre et année figurent sur le cartel de chaque œuvre.
8. **Reproductions pour la promotion :** limitées à l'affiche, au communiqué et au site de l'événement ; tout autre usage requiert un accord écrit.
9. **Constat d'état :** contradictoire à l'entrée et à la sortie, signé par les deux parties.
10. **Annulation :** en cas d'annulation par le cessionnaire, [Indemnisation ou remboursement des frais].

Cadre légal

Le présent contrat est conclu dans le respect de la loi n° 2000/011 du 19 décembre 2000 relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

Informations pratiques sur le lieu

- Surface et description de la salle : [Surface, conditions de lumière]
- Horaires d'ouverture au public : [Horaires]
- Contact du régisseur d'exposition : [Nom et téléphone]
- Programme d'accompagnement : [Vernissage, visites guidées, conférence]

Fait à [Lieu], le [Date]

Le cédant : [Nom, qualité et signature]

Le cessionnaire : [Nom, qualité et signature]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant